



MEDIALEX

Annonces Légales & Formalités

10, Rue de breil - CS 56324 - 35063 RENNES CEDEX
SAS au capital de 480.000 € - SIREN 353 403 074 RCS RENNES - APE 7312Z

CS 56324 - Téléphone : 02 99 26 42 00 - Télécopie : 0 820 309 009

annonces.legales@medialex.fr

<https://www.medialex.fr>

De la part de : **Julie LEFEUVRE**

DESTINATAIRE : **PREFECTURE DE LA CHARENTE MARITIME
DIRECTION COORDINATION APPUI TERRITORIAL
Marie-Christine BEGUE**

Date et heure d'envoi : 09/08/2022 11:31:45

Votre référence :

Nombre de pages transmises : 1 (dont celle-ci)

Numéro d'ordre : **73003143**

ANNULE ET REMPLACE

ATTESTATION DE PARUTION

(sous réserve d'incidents techniques)

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital 480 000€, représentée par son Directeur Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir reçu ce jour le texte d'une annonce légale concernant :

**ENQUETE PUBLIQUE ER AVIS
ST MEDARD AUNIS IMPLANTATION PARC EOLIEN**

Cette annonce paraîtra sur le(s) support(s) et à(ux) la date(s) indiquée(s) ci-dessous :

SUD-OUEST

L'HEBDO DE LA CHARENTE MARITIM

CHARENTE MARITIME

CHARENTE MARITIME

Le 23/09/2022 *ok*

Le 22/09/2022 *ok*

Vincent TOUSSAINT
Directeur

Cette attestation doit être accompagnée du texte de l'annonce légale que vous nous avez envoyé.

Annonces légales et officielles

sudouest-legales.fr - sudouest-marchespublics.com - Affilié à francemarches.com

Marchés publics et privés

Avis d'attribution



AVIS D'ATTRIBUTION

Marché d'exploitation des installations collectives de chauffage et d'eau chaude sanitaire

Nom et adresse de l'organisme acheteur : Habitat 17, 9-11, avenue de Mulhouse, 17041 La Rochelle Cedex 1, tél. 05 46 27 64 80, courriel : gestion.marches@habitat17.fr ; adresse internet : <http://www.habitat17.fr> ; adresse Internet du profil acheteur : <https://www.marches-secures.fr>

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Construction et location de logements sociaux. Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet : marché d'exploitation des installations collectives de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

Type de marché : Marché ordinaire de services.

Classification CPV : 50721000-5 - Mise en état d'exploitation d'installations de chauffage. La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC. L'avis implique un marché public soumis au Code de la commande publique.

Type de procédure : Procédure d'appel d'offres.

Prestations divisées en lots : Oui.

Lot 1 : Chaufferies collectives.

Lot 2 : Sous-stations de réseau de chaleur.

Financement : Règlement sous 30 jours. Aucune avance ne sera accordée.

Durée : Les contrats prennent effet le 1^{er} octobre 2022 à 0 heures (ou à la date de notification du contrat si celle-ci intervient après le 1^{er} octobre 2022). Sa durée est de 5 ans. Le contrat arrivera donc à échéance le 30 septembre 2027.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants : valeur technique (40 %) et prix des prestations (60 %) et dans les conditions fixées par le règlement de la consultation.

Attribution : Le marché 2022/1400/01 - Marché d'exploitation des installations collectives de chauffage et d'eau chaude sanitaire. Lot 1 - chaufferies collectives a été attribué à la société DALKIA S.A. Agence Poitou-Charentes site 3, rue de la Garene, CS50035 à Poitiers (86001 Cedex), qui a remis l'offre économiquement la plus avantageuse pour un montant estimatif de 2 705 543,50 € HT sur la durée totale du contrat (cinq ans) et répartie comme suit :

Montant du P1 : 2250 860,50 € HT.

Montant du P2 : 235 207,50 € HT.

Montant du P3 : 149 825,50 € HT.

Montant des travaux estimatifs : 49 650 € HT.

Le marché 2022/1400/02 - Marché d'exploitation des installations collectives de chauffage et d'eau chaude sanitaire. Lot 2 - sous-stations de réseau de chaleur a été attribué à la société DALKIA S.A. Agence Poitou-Charentes site 3, rue de la Garene, CS50035 à Poitiers (86001 Cedex), qui a remis l'offre économiquement la plus avantageuse pour un montant estimatif de 142 670 € HT sur la durée totale du contrat (cinq ans) et répartie comme suit :

Montant du P2 : 56 080 € HT.

Montant du P3 : 64 820 € HT.

Montant des travaux estimatifs : 21 770 € HT.

Les contrats ont été attribués aux offres économiquement les plus avantageuses sur la base des critères et sous-critères fixés dans le règlement de la consultation. Les contrats ont été attribués par décision du directeur général du 20 juillet 2022 après avis de la commission d'appel d'offres du 19 juillet 2022. Les contrats ont été signés le 4 août 2022 et notifiés le 10 août 2022.

Renseignement complémentaire : Les contrats et la procédure sont consultables auprès du service de la commande publique d'Habitat 17 sous réserve des éléments protégés par le secret industriel et commercial Date d'envoi de l'avis de marché complet au JOUE le 8 septembre 2022 - référence de l'avis : 2022/S 176-499105

Date d'envoi de l'avis dans « Sud Ouest » : Le 21 septembre 2022.

Avis administratifs et judiciaires

Enquêtes publiques

Préfecture de la Charente-Maritime

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Du projet de centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Saint-Mard

Il sera procédé du **lundi 19 septembre 2022 au mercredi 19 octobre 2022 inclus soit une durée de 31 jours**, à l'ouverture d'une enquête publique préalable à la délivrance du permis de construire nécessaire à la réalisation du projet de centrale photovoltaïque au sol lieu dit Le Petit Gaudron et Le Grand Brechoille de la société ENERGIE SAINT-MARD SAS sur la commune de Saint-Mard.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du responsable du projet à l'adresse suivante : ENERGIE SAINT-MARD SAS 94, rue Saint-Lazare, 75009 Paris - s.tiran@wpd.fr

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête et au dossier peuvent être consultées sur le site Internet de la préfecture www.charente-maritime.gouv.fr/rubrique/publications/consultations ou du public

Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Elles seront consultables sur le site Internet des services de l'État en Charente-Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête.

Un accès gratuit au dossier est prévu sur un poste informatique à la préfecture au 38, rue Réaumur, 17000 La Rochelle, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public sur rendez-vous pris auprès du bureau de l'environnement, tél. 05 46 27 43 00.

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairie de Saint-Mard, siège de l'enquête, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture du public.

Dans ce lieu, un registre à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, sera mis à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations.

Les observations pourront également être adressées par écrit à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, à la mairie de Saint-Mard : 39, rue du 6-Septembre-1944, 17700 Saint-Mard, et seront annexées au registre d'enquête. Elles seront tenues à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête.

M. Gilles DEPRESLE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur. Il se tiendra en personne à la disposition du public, en mairie de Saint-Mard, aux jours et heures suivants : **Lundi 19 septembre 2022 de 9 h à 12 heures ; lundi 3 octobre 2022 de 9 h à 12 heures ; mercredi 19 octobre 2022 de 14 h à 17 heures.**

La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations sur le registre devront s'opérer selon les règles sanitaires en vigueur.

Le commissaire enquêteur remettra son rapport et ses conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L123-15 du Code de l'environnement.

À l'issue de la procédure, le préfet statuera par arrêté sur la demande de permis de construire déposée par la société ENERGIE SAINT-MARD SAS.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'environnement) et à la mairie de Saint-Mard pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au préfet.

Autres avis

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LA ROCHELLE

CONDAMNATION

Par jugement rendu le 2 juin 2022 le Tribunal Judiciaire de La Rochelle a condamné BOISSEAU Jérémy pour exécution sans autorisation de travaux nuisibles à l'eau ou au milieu aquatique, faits commis à Marans du 1^{er} janvier 2017 au 18 octobre 2018 à :

- une amende délictuelle de 15 000 euros dont 10 000 euros avec sursis, à titre de peine principale ;
- la diffusion hebdomadaire pendant 2 mois de la condamnation dans le journal « SUD OUEST » - édition locale à titre de peine complémentaire ;
- la remise en état des lieux dans un délai de 9 mois, à titre de peine complémentaire, astreinte de 500 euros par jour de retard pendant un délai de 3 mois en cas d'inexécution



Publiez votre annonce légale

7 jours sur 7 - 24 h sur 24

- 1 Saisissez votre annonce légale via un formulaire
- 2 Visualisez votre avis avant sa parution
- 3 Téléchargez votre attestation de parution

Paiement en ligne sécurisé



Sud Ouest immobilier

Les constructeurs de maison individuelle **chaque mardi dans votre journal** et sur www.sudouest-immobilier.com

En partenariat avec bien'ici



Marchés à procédure adaptée sup. à 100 000 €



AVIS RECTIFICATIF DU 20 SEPTEMBRE 22

Acheteur : NOALIS, direction générale, 161, rue Armand-Dutreix, 87000 Limoges, mél : contact@noalis.fr - web : <http://www.noalis.fr>

Référence : 5S01-ALL

Objet : réhabilitation d'un immeuble pour en faire 42 logements - Place du Bastion à Saintes (17), Action Cœur de Ville.

Remise des offres : au lieu de : 30 septembre 2022 à 12 heures au plus tard ; lire : 7 octobre 2022 à 12 heures au plus tard.

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://www.marches-publics.info>

Annonces légales

Vie des sociétés

SAS TV PROMOTIONS
SAS au capital de 500 €
Siège social : 20 avenue de Villeneuve
17620 SAINT AGNANT
RCS LA ROCHELLE
908 377 351

TRANSFERT DE SIEGE

En date du 13/09/2022, l'associé unique a décidé le transfert du siège social à compter du 13/09/2022 et de modifier l'article Titre I article 4 des statuts comme suit :

- Ancienne mention : le siège social de la société est fixé au 20 avenue de Villeneuve, 17620 SAINT AGNANT.
- Nouvelle mention : le siège social de la société est fixé au 18 bvd Guillet Maillet, cité entrepreneuriale, 17100 SAINTES.

Président : Monsieur VOLTOLINI THIERRY, DEMAR-PAINE, 16 RUE DU PAS D'ARNAISE, 17620 CHAMPAGNE.

L'inscription modificative sera portée au RCS SAINTES tenue par le greffe du tribunal.

VOLTOLINI Thierry

Sud Ouest marchés publics

Entreprises, Inscrivez-vous aux alertes automatiques

Tous les marchés du Sud-Ouest 100 % gratuits sur sudouest-marchespublics.com

CUISINE & VIN

10 entrées, 10 plats, 10 desserts expliqués et détaillés.

Raconte moi une recette, un livre d'Alexis Hattiger, 118 pages

10 €



Sud Ouest auto-moto

Toutes les nouveautés au banc d'essai **chaque vendredi dans votre journal** et sur sudouest.fr/sport/auto-moto/

Un service des quotidiens du Groupe Sud Ouest





MEDIALEX

Annonces Légales & Formalités

10, Rue de breil - CS 56324 - 35063 RENNES CEDEX
SAS au capital de 480.000 € - SIREN 353 403 074 RCS RENNES - APE 7312Z

CS 56324 - Téléphone : 02 99 26 42 00 - Télécopie : 0 820 309 009

annonces.legales@medialex.fr

<https://www.medialex.fr>

De la part de : **Julie LEFEUVRE**

DESTINATAIRE : **PREFECTURE DE LA CHARENTE MARITIME
DIRECTION COORDINATION APPUI TERRITORIAL
Marie-Christine BEGUE**

Date et heure d'envoi : 05/08/2022 16:47:16

Votre référence :

Nombre de pages transmises : 1 (dont celle-ci)

Numéro d'ordre : **73003159**

ANNULE ET REMPLACE

ATTESTATION DE PARUTION

(sous réserve d'incidents techniques)

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital 480 000€ , représentée par son Directeur Vincent TOUSSAINT , déclarons avoir reçu ce jour le texte d'une annonce légale concernant :

**ENQUETE PUBLIQUE RAPPEL
SAINT MEDARD D'AUNIS IMPLANTATION PARC EOLIEN**

Cette annonce paraîtra sur le(s) support(s) et à(ux) la date(s) indiquée(s) ci-dessous :

SUD-OUEST

CHARENTE MARITIME

Le 20/10/2022 *OK*

L'HEBDO DE LA CHARENTE MARITIM

CHARENTE MARITIME

Le 20/10/2022 *OK*

Vincent TOUSSAINT
Directeur

Cette attestation doit être accompagnée du texte de l'annonce légale que vous nous avez envoyé.

SUD OUEST Annonces

Rencontres

Depuis 51 ans UniCentre met en contact des personnes célibataires, veuves ou divorcées désireuses de construire une relation stable et durable. Pour rompre avec la solitude et créer un projet de vie amoureux, contactez UniCentre au 0612998914 www.unicentre.fr. RDV gratuit au bureau ou à domicile. Documentation sur demande.

NI CLUB NI AGENCE + de 3400 annonces de P à P avec tél pour des rencontres sérieuses sur votre région. **800 02 89 02**

POINT RENCONTRES MAGAZINE, doc gratuite s/pli discret : 0 800 02 88 02 (service & appel gratuits)

Femme 66 ans retraitée passionnée de lettres danse voyage rech autour de son âge grand élégant partageant les mêmes centres d'intérêt Agence indépendante Valérie Chornet 37 av Général Leclerc Pessac www.valeriechornet.com 07 77 68 22 74

Bonnes affaires

Animaux

Exploitation bovine vend CHIOTS BEAUERONS nés le 15/07/2022 NON IOF (Mère ref 2502698022887602) vaccinés, identifiés Tél 06 77 21 36 36

À donner chiennes d'élevage lofvacc, tat contre stérilisation de 6 à 8 ans pour une retraite heureuse Cocker 1814HW, pinscher rain 145KFD. Siret 50114539500015 tél: 05.58.57.4792

Brocante/Collections

Collectionneur privé achète MONNAIES DE COLLECTION OR/ARGENT de qualités, BILLETS ANCIENS, me déplace, paiement comptant. TEL 06.08.58.14.33

ANTIQUAIRE Expert spécialisé recherche TOUTES COLLECTIONS : insignes régimentaires, décorations, médailles. Principalement en collections même très importantes. Paiement comptant. Expertises et conseils pour successions, partage et assurance. Déplacements dans toute la France. Tél 06.14.62.56.70

J'achète Bijoux anciens, montres, bagues, colliers, pièces de monnaie, etc et ménagères en argent massif. tel : 06.0397.45.93

URGENT ! COLLECTIONNEUR ACHÈTE ! Vieux vins et alcools mêmes imbuvables ! - Bourgogne, Bordeaux (tout millésimes) - Champagnes - Alcools anciens (rhum, cognac...) Débaras de toutes caves! N'hésitez pas à me contacter pour quelconques renseignements ! PAIEMENT IMMÉDIAT. Mail : newageantiquite@gmail.com FAITES CONFIANCE À UN PRO RECONNU ! Tél : 06 86 90 22 03

ANTIQUAIRE ACHÈTE CHER PAIEMENT IMMÉDIAT MANTEAU DE FOURRURE, SAC DE LUXE BIJOUX ET PIÈCES DE MONNAIES OR ET ARGENT, MONTRES, PENDULES ANCIENNES, TABLEAUX, MIROIRS, VASES, VAISSELLE ARGENTERIES, CUIVRES, ÉTAINS anciens MEUBLES anciens, PIANO, MACHINE À COUDRE (liste non exhaustive MAISON GUYOT ACHÈTE DEPUIS 1973) Mail : maisonguyot21@gmail.com Faites une AFFAIRE CONCLUE ! Tél : 06 86 90 22 03

Collectionneur achète grands vins de Bordeaux, Bourgogne, Champagne etc. même très vieux. Alcools anciens (Cognac, Armagnac, Rhum, Chartreuse...). Estimations et déplacements gratuits. Paiement comptant. Tél: 06.74.16.0778

Professionnel depuis 2005 achète au comptant Motos, Cyclos, Vélos anciens Tél : 06.66.56.2791

Achète violons 1000 euros min, violoncelles 3000 euros min même en mauvais état, se déplace gratuitement tél 0780.54.3151

Atelier de lutherie achète violons minimum 1000 euros, violoncelles minimum 3000 euros même en mauvais état. Me déplace gratuitement. Paiement comptant, immédiat. Contacter Mr David 06.45.81.03.03

J'achète Carillons anciens, 3 remontoirs même abîmés et Pendules anciennes en bronze tél : 06.83.25.94.86

Antiquaire achète pour meubler maisons bourgeoises, châteaux & appartements parisiens : tableaux, arts

d'Asie, peintures chinoises, miroirs dorés, bibelots, sculptures bronzes & marbres, bijoux, instruments de musique : violons, violoncelles, montres, armes anciennes, pièces or & argent, pâtes de verre, cartes postales anciennes & affiches. Paiement comptant immédiat. Expertises gratuites.

NE VENDEZ PLUS RIEN SANS ME CONSULTER! Antiquaire achète cher toutes antiquités. M. CAMPOY / Tél : 06.09.79.19.25 Mail : campoytom@gmail.com 47, rue Notre Dame Bordeaux

NE VENDEZ PLUS RIEN SANS ME CONSULTER! Antiquaire achète cher toutes antiquités. M. CAMPOY / Tél : 06.09.79.19.25 Mail : campoytom@gmail.com 47, rue Notre Dame Bordeaux

ACHÈTE COLLECTIONS de Timbres, Lettres timbrées ou non, Cartes Postales, Vieux Papiers... stock important avec bonnes valeurs. tél : 05.56.05.96.67

ANT Stéphane Roche, achète pour meubler châteaux, livres, tableaux, bibelots, meubles, bronzes, marbres, coupes, timbres, pendules, vases. Paiement comptant immédiat. 18 Crs de la Martinière Bx sur RDV. 05.56.81.17.20 / 06.11.74.46.84.

Achète violons 1000 euros minimum violoncelles minimum 3000 euros même en mauvais état. Se déplace gratuitement. Tél : 06.08.375948 - 777

Antiquités Charpentier achète comptant tableaux, bibelots, sculptures. Estimation gratuite. 127, bdv A Sautel LA ROCHELLE. Tél : 06.09.30.89.36

Divers CHASSE PALOMBES : boîte ervol 6/12/18 pigeons. www.palombe-mecanique.com viardcold@orange.fr tél 06.08.96.30.15

Amateur de vins achète tous types de vieux vins ainsi que champagne et vieux alcools. Paiement comptant tél 064981265 aajdomino@gmail.com

Annonces légales et officielles

sudouest-legales.fr - sudouest-marchespublics.com - Affilié à francemarches.com

Avis administratifs et judiciaires

Enquêtes publiques



Communauté d'agglomération Rochefort Océan

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Relative au projet de révision du schéma de cohérence territoriale de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan

Par arrêté n° 2022-AME-017 en date du 8 septembre 2022, dont une copie est disponible au siège de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan, le président de la CARO a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de révision du schéma de cohérence territoriale (SCoT) arrêté le 19 mai 2022.

L'enquête publique se déroulera du **lundi 17 octobre 2022 à 9 heures** au **vendredi 25 novembre 2022 à 12 heures**.

Le projet de SCoT révisé fait évoluer le SCoT en vigueur, datant de 2007. Il décline un projet de territoire à l'échelle des 25 communes de la CARO visant à allier la préservation de la richesse paysagère et environnementale avec une attractivité résidentielle et économique, adaptée à un contexte géographique singulier.

L'objet de cette enquête publique est de permettre à toute personne d'émettre des observations, propositions ou contre-propositions sur les dispositions de ce document de planification, qui définit la stratégie et les orientations structurantes pour le développement du territoire de la Communauté d'agglomération pour les vingt prochaines années.

La personne responsable de la révision du SCoT est la Communauté d'agglomération Rochefort Océan, représentée par son président, M. Hervé BLANCHE.

Par décision en date du 28 juin 2022, la présidente du Tribunal administratif de Poitiers a désigné M. Philippe BERTHET en qualité de commissaire enquêteur. Le siège de l'enquête publique est fixé au siège administratif de la CARO, situé à l'adresse suivante : Communauté d'agglomération Rochefort Océan, Parc des Fourriers, 3 avenue Maurice-Chupin, BP 50224, 17304 Rochefort Cedex.

Sont également désignés comme lieux d'enquête :
- Mairie d'Échillais, 2, rue de l'Église, 17620 Échillais.
- Mairie de Fouras, place Charles-Lenoir, BP 40023, 17450 Fouras.
Le dossier d'enquête publique se compose notamment du dossier de SCoT arrêté et du bilan de la concertation, d'un résumé non technique, d'une notice de l'enquête publique, des avis recueillis, de l'avis émis par la MRAE ainsi que les réponses de la CARO, des documents administratifs relatifs au dossier. Le dossier d'enquête publique numérique est disponible sur support dématérialisé, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 pendant toute la durée de l'enquête publique sur le site suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/4180> Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique et les registres

d'enquête sont à disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture (sauf jours fériés) des lieux d'enquête susmentionnés.

Le public peut formuler ses observations sur le projet de SCoT révisé de la CARO du lundi 17 octobre à 9 heures au vendredi 25 novembre à 12 heures :

- sur les registres à disposition du public dans les lieux d'enquête,
- sur un registre dématérialisé sécurisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4180>

- par courriel via l'adresse mail suivante : enquete-publique-4180@registre-dematerialise.fr

- par courrier postal à l'attention de : M. le commissaire enquêteur, Communauté d'agglomération Rochefort Océan, service Aménagement et Habitat - Révision du SCoT, Parc des Fourriers, 3 avenue Maurice-Chupin, BP 50224, 17304 Rochefort Cedex.

Toutes les observations (issues des registres papiers, transmises par courrier électronique ou postal) seront mises en ligne sur le registre dématérialisé à l'adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/4180> et donc visibles par tous. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations et propositions écrites et orales du public aux lieux, jours et heures suivants :

- Communauté d'Agglomération Rochefort Océan : **lundi 17 octobre 2022 de 9 h à 12 heures, mercredi 26 octobre 2022 de 9 h à 12 heures, jeudi 17 novembre 2022 de 9 h à 17 heures, vendredi 25 novembre 2022 de 9 h à 12 heures.**

- Mairie de Fouras : **jeudi 3 novembre 2022 de 9 h à 12 heures.**

- Mairie d'Échillais : **jeudi 10 novembre 2022 de 9 h à 12 heures.**

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur pourront être consultés par le public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête :

- au siège administratif de la CARO, dans les deux lieux d'enquête listés ci-dessus ainsi qu'à la Préfecture de la Charente-Maritime, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

- sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4180>

À l'issue de l'enquête publique, le SCoT révisé, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et des résultats de l'enquête publique, sera soumis au conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan pour approbation.

Le président, Hervé BLANCHE.

Préfecture de la Charente-Maritime

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'un parc éolien sur la commune de Saint-Médard-d'Aunis

Il sera procédé du **lundi 17 octobre 2022 au vendredi 18 novembre 2022 inclus, soit durant 33 jours**, à une enquête publique préalable à l'autorisation environnementale d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de quatre aérogénérateurs et un poste de livraison sur la FERME ÉOLIENNE DE SAINT-MÉDARD-D'AUNIS sur la commune de Saint-Médard-d'Aunis, déposée par la Société FERME ÉOLIENNE DE SAINT-MÉDARD-D'AUNIS.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante : Société FERME ÉOLIENNE DE SAINT-MÉDARD-D'AUNIS, dont le siège se situe à La Triade II, Parc d'activité Millénaire II, 215, rue Samuel-Morse, CS 20756, 34967 Montpellier Cedex 2 ; tél. 02 31 28 20 34.

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête peuvent être consultées sur le site Internet des services de l'État en Charente-Maritime (www.charente-maritime.gouv.fr) rubrique publications, sous rubrique consultations du public). Le dossier, comportant notamment une étude d'impact, ainsi que l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement, seront consultables sur ce même site durant l'enquête publique.

Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr Elles seront consultables sur le site Internet des services de l'État en Charente-Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête.

Un registre d'enquête dématérialisé de la Société Prémambules est aussi mis en place à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4099>

Ainsi qu'un e-mail de dépôt des contributions : enquete-publique-4099@registre-dematerialise.fr Un accès gratuit au dossier est également prévu sur un poste informatique à la préfecture, 38 rue Réaumur à La Rochelle, au bureau de l'environnement, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairie de Saint-Médard-d'Aunis, allée de la Mairie, 17220 Saint-Médard-d'Aunis, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

En ce lieu, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit à la mairie de Saint-Médard-d'Aunis, siège de l'enquête, allée de la Mairie, 17220 Saint-Médard-d'Aunis, à l'attention du commissaire enquêteur qui les annexera au registre d'enquête.

La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations sur le registre devront s'opérer selon les règles sanitaires en vigueur.

M. Dominique LEBRETON, retraité de l'Armée de l'Air, officier, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, à la mairie de Saint-Médard-d'Aunis, dans les conditions suivantes : **lundi 17 octobre 2022 de 9 h à 12 heures, mardi 25 octobre 2022 de 14 h à 17 heures, mercredi 2 novembre 2022 de 9 h à 12 heures, jeudi 10 novembre 2022 de 9 h à 12 heures, mercredi 16 novembre 2022 de 14 h à 18 heures, vendredi 18 novembre 2022 de 14 h à 17 heures.**

Il remettra ses rapports et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L. 123-15 du Code de l'environnement. À l'issue de la procédure, le préfet statuera par arrêté sur la demande d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la Société Ferme Éolienne de Saint-Médard-d'Aunis.

La copie des rapports et conclusions du commissaire enquêteur, sera tenue à la disposition du public à la préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'environnement) et en mairie de Saint-Médard-d'Aunis pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au préfet.



Sud Ouest légales

Publiez votre annonce légale

7 jours sur 7 - 24 h sur 24

Paiement en ligne sécurisé



SUD OUEST archives



Offrez le journal complet ou la une www.sudouest.fr/archives/



TESTAMENTS

26170387

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 18 décembre 2017,
Monsieur Francis ROULIN, en son vivant sans emploi, demeurant à SAINTES (17100) 38 avenue Jules Dufaure,
Né à SAINTES (17100), le 1^{er} août 1957, Célibataire,
Ayant conclu avec Madame Bernadette Brigitte JUTARD un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, le 11 décembre 2017, enregistré à la mairie de SAINTES le 11 décembre 2017,
Contrat non modifié depuis lors. De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
Décédé à SAINTES (17100) (FRANCE) le 18 septembre 2022.
A constitué un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sylvie DUMETPROUTEAU, Notaire à SAINTES, 91 Avenue Gambetta, le 4 octobre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Sylvie DUMETPROUTEAU, notaire à SAINTES 91 avenue Gambetta, référence CRPCEN : 17062, dans le mois suivant la réception par le greffier du tribunal judiciaire de SAINTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

DISSOLUTIONS

28-01170170

D.B. CONSEILS INTERNATIONAL

SARL au capital de 5 000 Euros
Siège social : 17240 PLASSAC
35 rue Fombelle
514 316 058 R.C.S. SAINTES

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 07/10/2022, il a été décidé de prononcer la dissolution anticipée de la société.
M. Dominique BOUCHET a été nommé en qualité de liquidateur. Le siège de la liquidation a été fixé au siège social de la société.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de SAINTES.

MARCHES PUBLICS-PRIVES

9170525

Réunie le 14 octobre 2022, la Commission Départementale d'Aménagement Commercial de la Charente-Maritime a émis un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploitation commerciale présentée dans le cadre d'un permis de construire déposé à la mairie de SAINTES par la SNC LIDL, domiciliée 72-92 Avenue Robert Schuman à RUNGIS (94533), agissant en tant que futur propriétaire d'une partie du point de vente, représentée par M. Fabien LEHUGER et M. Morgan VANDESTICK, Responsables Immobilier, afin de créer un magasin de secteur 1 à l'enseigne LIDL d'une surface de vente de 1 691,89 m² à SAINTES (17100) 1 rue de Voiville. Les recours prévus aux articles L.752-17, et R.752-30 à 39 du code de commerce doivent être adressés à la CNAC dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

9170001

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'un parc éolien sur la commune de SAINT-MEDARD-D'AUNIS

Il sera procédé du lundi 17 octobre 2022 au vendredi 18 novembre 2022 inclus, soit durant 33 jours, à une enquête publique préalable à l'autorisation environnementale d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de quatre aérogénérateurs et un poste de livraison sur la commune de SAINT-MEDARD-D'AUNIS, déposé par la Société FERME EOLIENNE Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante : Société FERME EOLIENNE DE SAINT-MEDARD-D'AUNIS, dont le siège se situe à Le Tracé II, Parc d'activité Millénaire II, 215 rue Samuel Morse, CS 20756, 34987 MONTPELLIER CEDEX 2, Tél. : 02 31 29 20 34.

Les observations relatives à l'organisation de l'enquête peuvent être consultées sur le site internet des services de l'Etat en Charente-Maritime (www.charente-maritime.gouv.fr) rubrique publications, sous rubrique consultations du public). Le dossier, comportant notamment une étude d'impact, ainsi que l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement, seront consultables sur ce même site durant l'enquête publique.

Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr. Elles seront consultables sur le site internet des services de l'Etat en Charente-Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête.

Un registre d'enquête dématérialisé auprès de la société Preambles est aussi mis en place à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4099>

Ainsi qu'un email de dépôt des contributions : enquete-publique-4099@registre-dematerialise.fr. Un accès gratuit au dossier est également prévu sur un poste informatique à la préfecture, 38 rue Réaumur à La Rochelle, au bureau de l'environnement, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairie de SAINT-MEDARD-D'AUNIS, Allée de la Mairie 17220 SAINT-MEDARD-D'AUNIS, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

En ce lieu, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit à la mairie de SAINT-MEDARD-D'AUNIS, à l'attention du commissaire enquêteur qui les annexera au registre d'enquête.

La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations sur le registre devront s'opérer selon les règles sanitaires en vigueur.

Monsieur Dominique LEBRETON, Retraité de l'Armée de l'Air - Officier, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, à la mairie de SAINT-MEDARD-D'AUNIS, dans les conditions suivantes :
• Lundi 17 octobre 2022 de 09h00 à 12h00
• Mardi 25 octobre 2022 de 14h00 à 17h00
• Mercredi 2 novembre 2022 de 09h00 à 12h00
• Jeudi 10 novembre 2022 de 09h00 à 12h00
• Mercredi 16 novembre 2022 de 14h00 à 18h00
• Vendredi 18 novembre 2022 de 14h00 à 17h00
Il remettra ses rapport et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L.123-15 du code de l'environnement.
A l'issue de la procédure, le Préfet statuera par arrêté sur la demande d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la Société FERME EOLIENNE DE SAINT-MEDARD-D'AUNIS. La copie, des rapport et conclusions du commissaire enquêteur, sera tenue à la disposition du public à la Préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'environnement) et en mairie de SAINT-MEDARD-D'AUNIS pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au Préfet.

MARCHES PUBLICS-PRIVES

9170522

Réunie le 14 octobre 2022, la Commission Départementale d'Aménagement Commercial de la Charente-Maritime a émis un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploitation commerciale présentée dans le cadre d'un permis de construire déposé à la mairie de MONTGUYON par la SAS SODALIS agissant en qualité de propriétaire du terrain, représentée par la SA IMMO MOUSQUETAIRES OUEST en la personne de M. Kevin RAOUL, Chargé d'expansion, domiciliée 584 rue des Chardon-d'un supermarché de secteur 1 à l'enseigne INTERMARCHÉ et celle de sa galerie marchande de 37 m² portant ainsi la surface de vente totale à 3 178 m² à MONTGUYON (17270) Zone de Clairvent.
Les recours prévus aux articles L.752-17, et R.752-30 à 39 du code de commerce doivent être adressés à la CNAC dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

9170237

APPROBATION DE LA REVISION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE CHAMBON

Par arrêté du 11/04/2022, le Maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique de la révision du zonage d'assainissement de la commune.
L'enquête a été déroulée en mairie du 18/05/2022 aux jours et heures habituels d'ouverture. Monsieur Gérard BRAUD étant le commissaire enquêteur. Dans son rapport le commissaire enquêteur a donné un avis favorable à ce projet, c'est-à-dire le classement des secteurs de «Chambon Gare», «Le Char» et de «Marionnes» en zone d'assainissement collectif.
Par délibération en date du 29 SEP 2022 le Conseil Municipal a approuvé la révision de la carte de zonage d'assainissement correspondant.
La carte de zonage d'assainissement, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur sont tenus à la disposition du public en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le Maire,

Communauté d'Agglomération Rochefort Océan AVIS sur le dispositif de délibération relatif à une intervention économique (l'article L2121-24 du Code Général des collectivités territoriales)

Autorité déléguée : Communauté d'Agglomération Rochefort Océan - 3 avenue Maurice Chopin - 17 000 Rochefort - tél : 05 46 82 40 61 - mail : l.payet@aggllo-rochefortocean.fr
1-Objet de l'intervention économique : Attribution de subvention pour les entreprises dans le cadre de l'aide à la modernisation des commerces.
Dispositif de délibération : Le Bureau Communautaire du 6 octobre 2022 a voté une décision qui décide :
- Attribuer une subvention aux entreprises suivantes :

Bénéficiaires	Nature des travaux	Montant travaux éligibles € HT	Subvention CARO 30 % HT
MISTYLOU (commerce de lingerie 56 rue de la République à Rochefort)	Aménagements extérieurs (menuiseries, vitrine, façade bois, enseigne) et intérieurs (électricité, mobiliers, agencements)	12 568,90 €	3 770,67 €
GREENWICH El Herpin Marjorie (commerce de détails objets divers, 111 rue de la République à Rochefort)	Aménagements extérieurs (vitrine, enseigne, peinture, bardage) et intérieurs (aménagements en bois)	3 787,15 €	1 136,15 €
TOTAL		16 356,05 €	4 906,82 €

Les décisions sont publiées sur le site internet de la CARO.
Date d'envoi à la publication : Le 20/10/2022.

ENVOYEZ VOTRE ANNONCE SUR

annonces.legales@alcregie.com

pour recevoir RAPIDEMENT votre attestation de parution

Renseignements au 05 56 44 72 24

LE SAVIEZ-VOUS ?

Actulegales.fr publie l'ensemble des annonces entreprises parues dans la presse habilitée depuis le 1er janvier 2010.

Actulegales.fr, avec votre journal

Actulegales.fr

Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises